

## Développer l'activité physique adaptée

Axe2 : Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des populations  
Objectif 2.1 : Communiquer pour améliorer l'accès à l'offre de soins

Diagnostic	<p>Les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de décès en région Centre (29 % des décès) avec un point de vigilance sur le surpoids et l'obésité (16,9 % de personnes obèses contre 15 % pour la moyenne nationale)</p> <p>Malgré des équipements sportifs importants il apparaît une méconnaissance de l'offre en « sport santé » sur le territoire, une insuffisance de coordination entre les acteurs du milieu sportif et du milieu santé et une difficulté d'accès à l'activité physique et sportive pour des publics spécifiques</p>
Enjeux	<p><b>Mettre ou remettre à la pratique d'activités physiques les malades sédentaires</b></p> <p><b>Favoriser la pratique d'une activité physique régulière, modérée et adaptée à l'état de santé des malades cardiovasculaires, métaboliques ou en surpoids/obésité</b></p> <p><b>Intégrer le « sport santé » dans les politiques du Loir-et-Cher (vélos en libre service, pistes cyclables, etc.)</b></p>
Actions	<p>Développer la prescription de l'activité physique adaptée par les médecins.</p> <p>Évaluation des capacités physiques par le médecin et orientation du patient vers une activité physique adaptée</p> <p>Fiche de prescription</p>
Public(s) visé(s)	Personnes atteintes de maladies chroniques, cardiovasculaires, métaboliques, tumeurs, ou en surpoids/obésité
Pilote(s)	DADOPS
Partenaires et ressources partenariales	<p><b>Ressources partenariales :</b></p> <p><u>PNNS</u> : Axe 2 : Développer l'activité physique et sportive et limiter la sédentarité. Mesure 2 : Promouvoir l'activité physique et sportive adaptée chez les populations atteintes de maladies chroniques</p> <p><u>PRS</u> : Améliorer la qualité de vie des malades chroniques</p> <p><u>Plan Sport Bien-être</u> : Objectif 2 : permettre aux personnes atteintes de maladies chroniques d'accéder à une activité physique dans un cadre sécurisé</p> <p><u>PDI</u> : Axe 3 : Répondre aux spécificités de certains publics</p> <p><b>Partenaires :</b> Ville de Blois, Romorantin-Lanthenay et Vendôme, Conseil de l'Ordre des Médecins, DRJSCS, Caisses d'Assurances Maladie, ARS, DDCSPP</p>
Leviers/freins	<b>Leviers</b> : à long terme la pratique d'activité physique adaptée pourrait diminuer le nombre de prescriptions médicamenteuses
Moyens mobilisés	<p>Les médecins prescripteurs</p> <p>Associations sportives et animateurs sportifs</p> <p>Financement : à définir</p>
Échéancier	A définir
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	<p>Évaluation du nombre de prescriptions délivrées</p> <p>Évaluation du nombre d'heures d'activités physiques pratiquées</p>